



Préavis du Comité de Direction de l'Association
Intercommunale Scolaire de l'Esplanade sur les
comptes de l'année 2010 de l'enveloppe
pédagogique

Préavis 02/2011

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

En vertu du mandat qui lui a été confié, le dicastère des finances du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade composé de Mmes Marlyse Sergy, Deborah Cartier et de M. Frédéric Ischi, s'est réuni le 18 avril 2011 en la présence de Monsieur Julien Wettstein, directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de l'Esplanade. Tous les comptes ont été contrôlés par pointage des différentes pièces comptables. Le dicastère des finances remercie Monsieur Wettstein pour avoir répondu à toutes ses questions.

V. FINANCES

Comme pour les comptes de l'AISE, l'exercice 2010 pour l'enveloppe pédagogique a débuté avec 8 communes et s'est poursuivi à 10 communes dès le 1^{er} août 2010.

Les mêmes commentaires sont donc à prendre en compte pour ce présent préavis.

Liste des soldes de tous les comptes au 31.12.10

Le budget alloué se chiffrait à CHF : 176'112.50. Les charges totales des coûts pour l'exercice 2010 s'élèvent à CHF 265'148.25 pour des revenus de CHF 137'658.40, nous enregistrons un solde de 127'489.85 à charge des communes soit une diminution de CHF 48'622.65 par rapport au budget.

Frais de transports

Moins de transports que prévus ! Non ! Simplement pas imputés sur le bon compte. En effet, la Direction de l'Etablissement a un budget lui permettant d'avoir une relative autonomie dans son organisation des transports lors d'activités sportives notamment, et règle la facture de leur transporteur. Le changement de direction en août 2010 et la mise à disposition de nos 2 minibus ont fait oublier que ces courses devaient être comptabilisées sur les comptes Esplanade et non sur les comptes AISE.

Voici le reflet non exhaustif de leur programme :

Les transports ont permis de faire les activités tant au primaire qu'au secondaire tels que des concours de piscine; des joutes avec l'Etablissement Scolaire de et à Genolier; le concours sur l'énergie organisé par la Romande Energie (notre Etablissement s'est classé premier des cantons romands); du patin sur glace; des concerts ou spectacles orientés pédagogie; des visites de l'Unil; de la station de Changins; de lieux religieux, de Tridel; des sorties à Le Lavaux; à l'école des aveugles; échanges avec des correspondants alémaniques et accueil des élèves australiens.

Economat

Pour compléter la bibliothèque de l'Esplanade et de certaines écoles primaires, des livres ont été achetés pour CHF 6'827.90. Les livres empruntés à la bibliothèque et perdus par certains élèves sont naturellement remplacés à leur frais et représentent un montant de CHF 147.20 pour 2010.

Pédagogie

Quelques mots sur les activités de culture secondaire avec des spectacles : Take Off-théâtre, Compagnie Astec, Brassens à MCSolaar, la Sinfonietta de Lausanne et une conférence sur le lac Baïkal. Tous les élèves du secondaire ne participent pas à toutes ces activités, certains enseignants organisent un spectacle ou une conférence en fonction d'une étude pédagogique faite en classe.

Pour les primaires : La Compagnie Pied de Biche- "Le Petit Tailleur"; des contes pour les CIN "L'Oreille qui parle" et la location d'une sonorisation pour un spectacle de culture primaire.

Camps scolaires

Il est ressorti cette année une inégalité du pourcentage que les communes prennent en charge en rapport des règles convenues.

En effet un montant par élève, en fonction de la nature du camp, est établi et fixe le budget global du camp. Ce montant est payé (par exemple pour un camp de ski secondaire) à 65% par les parents et 35% par les communes.

Revient aux communes, les subsides de Jeunesses & Sports variant en fonction des déclarations faites par les enseignants (nombre d'élèves, nombre de jours de sport, nombre et niveau J&S des enseignants).

Cette année, afin de compenser la hausse constante du prix de revient d'un camp (augmentation des coûts de transport, de l'hébergement, des abonnements de remontées mécaniques), l'estimation de la part versée par J&S a été prise en compte dans les revenus du budget camps scolaires.

Le CoDir estime que le budget camps scolaires devra être mieux étudié, que les hausses devront être prises en compte permettant ainsi d'obtenir un réel coût par élève, éventuellement de reconsidérer le pourcentage à charge des communes.

Spécificité du bouclage 2010

2010 débute avec 8 communes et se termine avec 10 communes. Afin de régler cette problématique comptable nous avons procédé comme pour les comptes de l'AISE, à savoir : Répartition au prorata des mois du montant global des charges annuelles soit 7 mois, de janvier à juillet, à charge de 8 communes ; puis 5 mois, de août à décembre, à charge de 10 communes.

Vous trouverez cette répartition dans l'annexe 2, pages 5 et 6 avec par demi année la répartition pour moitié selon le nombre d'habitants et l'autre moitié selon le nombre d'élèves (clé habituelle) et ce aussi bien pour les primaires que les secondaires.

Conclusion

En conclusion, nous relevons, que les comptes 2010 ont été très bien tenus et avons le plaisir de ristourner aux communes le montant figurant dans l'annexe 2.

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal d'accepter les comptes de l'enveloppe pédagogique de l'Esplanade pour 2010 et de donner décharge au Comité de Direction.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 16 mai 2010 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

vu le préavis du CoDir n° 02/2011 du 18 mai 2011,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accepter le préavis 02/11 sur les comptes de l'enveloppe pédagogique pour l'année 2010.

Begnins, le 18 mai 2011

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

Le Président :

D. Lohri

La Secrétaire :

Ch. Locatelli